



Remaniement parcellaire simplifié

Les travaux de remaniement parcellaire effectués sur le territoire de l'ancienne commune de Prez vers Noréaz sont arrivés à leur terme.

Afin de marquer cet événement, une table et des bancs, offerts par le Syndicat des améliorations foncières ont été installés à la lisière de la forêt, aux Buissons-des-Clous à Prez-vers-Noréaz.



Le Conseil communal adresse ses remerciements les plus sincères au Syndicat des améliorations foncières pour ce présent qui permettra à chacun de profiter du superbe panorama qu'offre la commune de Prez.

Il transmet également toute sa reconnaissance à l'ensemble des personnes qui ont œuvré afin de mener à bien les travaux de remaniement parcellaire simplifié.